

MAIRIE
DE
SATOLAS ET BONCE



169 allée des Platanes
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97
Fax : 04 74 90 35 48

mairie@satolasetbonce.fr
www.satolasetbonce.fr

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION		
Dossier réceptionné le :	par :	
Enfant Nom :	Prénom :	
Classe :		
<u>INSCRIPTIONS DEMANDEES</u> :	RS <input type="checkbox"/>	Périscolaire <input type="checkbox"/>
	Transport <input type="checkbox"/>	
<u>DOSSIER INCOMPLET</u> :	RS <input type="checkbox"/>	Périscolaire <input type="checkbox"/>
	Transport <input type="checkbox"/>	
Motif :		

INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, TRANSPORT 2017-2018

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Attestation d'assurance extra-scolaire
- En cas de déchéance de l'autorité parentale de l'un des deux parents uniquement, copie du jugement de divorce.

Pour la bonne organisation de la rentrée scolaire 2017-2018,
ce dossier d'inscription est à rendre avec les justificatifs demandés,
Avant le 15 juillet 2017
En Mairie – 169 allée des Platanes – 38290 SATOLAS ET BONCE
Tel : 04.74.90.22.97



L'inscription ne sera définitivement validée qu'après réception de tous les documents demandés et après régularisation de toutes les factures antérieures.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION – CONTACT FAMILLE	
Date :	Remarque :
Date :	Remarque :
Date :	Remarque :
Date :	Remarque :
Autres remarques :	

NOTICE D'INSCRIPTION 2017-2018

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription restaurant scolaire, périscolaire et transport de Satolas et Bonce pour l'année scolaire **du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 6 juillet 2018** avec les pièces suivantes :

- ✓ Notice d'inscription
- ✓ Fiche d'inscription au restaurant scolaire + tarifs
- ✓ Fiche d'inscription aux temps d'accueils périscolaires + tarifs
- ✓ Fiche d'inscription au transport
- ✓ Fiche d'urgence
- ✓ Règlement intérieur des accueils périscolaires

Ce dernier est à retourner dûment rempli **avant le 15 juillet 2017** en Mairie avec les pièces justificatives.



**AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTE
APRES LA DATE DU 17 JUILLET 2017**

Merci de lire attentivement les consignes ci-dessous pour compléter le dossier et le retourner au service **avant le 15 juillet 2017**. Votre demande d'inscription sera validée dès :

☞ **Réception de toutes les pièces justificatives**

☞ **Règlement de toutes les factures**

Pour les factures mises en recouvrement, veuillez les régler et respecter la date maximum de règlement.



Les parents sont tenus d'inscrire leur enfant au plus tard :
Le jeudi avant 18h00
pour la prise en compte des modifications de la semaine suivante.

Allergies alimentaires ou problème de santé nécessitant une prise en charge spécifique :

Pour toute nouvelle inscription d'un enfant avec une prise en charge particulière, l'accueil de l'enfant en restauration scolaire nécessite l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sur la base d'une ordonnance médicale, permettant de déterminer si l'enfant consomme le repas élaboré par le prestataire ou un panier repas (fourni par les parents), ainsi que le protocole d'urgence à appliquer si nécessaire.

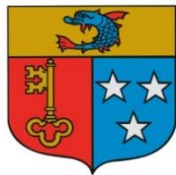
Si votre enfant est dans ce cas, vous devez demander le dossier PAI auprès des directeurs des écoles.

Pour tous les cas particuliers, et pour tout renseignement supplémentaire, veuillez prendre contact avec les services de la Mairie 169 allée des Platanes 38290 SATOLAS ET BONCE :

☎ **Accueil de la Mairie : 04.74.90.22.97**
☎ **Restaurant scolaire : 04.74.90.23.24**
☎ **Périscolaire maternelle : 07.78.84.07.07**
☎ **Périscolaire élémentaire : 07.77.99.07.23**

MAIRIE
DE
SATOLAS ET BONCE

**INSCRIPTION CANTINE
2017-2018**



169 allée des Platanes
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97
Fax : 04 74 90 35 48

mairie@satolasetbonce.fr
www.satolasetbonce.fr

Renseignements sur l'enfant:

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Classe :
Adresse Mail Parents :

Suivi médical :

Votre enfant fait-il l'objet d'un suivi médical particulier ?.....OUI / NON
Si oui, lequel ?.....

Votre enfant a-t-il des allergies médicamenteuses, alimentaires, autres :.....OUI / NON
Si oui, lesquelles ?.....

Régime particulier : végétarien / sans porc (rayer la mention inutile)

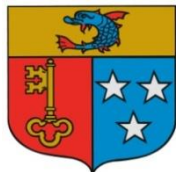
Personnes à joindre sur le temps du midi, en cas de nécessité:

Lien de parenté	Noms, prénoms	Tel domicile	Tel travail	Tel portable

RESTAURANT SCOLAIRE				
FREQUENTATION	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
REGULIERE (cocher la ou les case(s) de votre choix)				
L'inscription « REGULIERE » est effective pour toute l'année scolaire. En cas de modification, se rendre sur le portail parents services : http://satolas-bonce.les-parents-services.com/				
OCCASSIONNELLE	Inscription uniquement sur le portail parents services.			
TARIFS				
Satolas et Bonce	3€	3€	3€	3€
Extérieur Satolas et Bonce	4.5€	4.5€	4.5€	4.5€

MAIRIE
DE
SATOLAS ET BONCE

**INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE
2017-2018**



169 allée des Platanes
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97
Fax : 04 74 90 35 48

mairie@satolasetbonce.fr
www.satolasetbonce.fr

Renseignements sur l'enfant:

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Classe :
Adresse Mail Parents :

Personnes à joindre, sur le temps périscolaire, en cas de nécessité:

Lien de parenté	Noms, prénoms	Tel domicile	Tel travail	Tel portable

A la fin de son temps d'accueil :

- Mon enfant rentrera par ses propres moyens
- J'autorise son frère ou sa sœur à récupérer mon enfant (avec attestation écrite des parents)
- Personne autorisée à récupérer mon enfant :

Liens de parenté	Noms, prénoms	Tel domicile	Tel travail	Tel portable

PERISCOLAIRE MATIN 7h-8h20

FREQUENTATION	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
REGULIERE (cocher la ou les case(s) de votre choix)				
L'inscription « REGULIERE » est effective pour toute l'année scolaire. En cas de modification, se rendre sur le portail parents services : http://satolas-bonce.les-parents-services.com/				
OCCASSIONNELLE	Inscription uniquement sur le portail parents services.			

TARIFS

Satolas et Bonce	2€	2€	2€	2€
Extérieur Satolas et Bonce	3€	3€	3€	3€

TEMPS 16H30 – 17H30
« CLIN D’ŒIL AU CARTABLE » OU « ACTIVITES LIBRES »

FREQUENTATION	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
TEMPS 16H30 – 17H30	Clin d’œil au cartable	Activités libres	Clin d’œil au cartable	Activités libres	Clin d’œil au cartable	Activités libres	Clin d’œil au cartable	Activités libres
REGULIERE (cocher la ou les case(s) de votre choix)								
L’inscription « REGULIERE » est effective pour toute l’année scolaire. En cas de modification, se rendre sur le portail parents services : http://satolas-bonce.les-parents-services.com/								
OCCASSIONNELLE	Inscription uniquement sur le portail parents services.							
TARIFS								
Satolas et Bonce	2€		2€		2€		2€	
Extérieur Satolas et Bonce	3€		3€		3€		3€	



Pas de sortie autorisée entre 16h30 et 17h30 SEULEMENT pour le Clin d’œil au Cartable.
Les classes de CP ne sont pas concernées par le « clin d’œil au cartable »

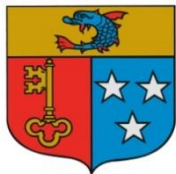
TEMPS 17H30 – 18H30 « ACTIVITES RECREATIVES »

FREQUENTATION	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
REGULIERE (cocher la ou les case(s) de votre choix)								
L’inscription « REGULIERE » est effective pour toute l’année scolaire. En cas de modification, se rendre sur le portail parents services : http://satolas-bonce.les-parents-services.com/								
OCCASSIONNELLE	Inscription uniquement sur le portail parents services.							
PENALITES								
Inscrit et non présent ou Présent et non inscrit	1€		1€		1€		1€	



Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

MAIRIE
DE
SATOLAS ET BONCE



169 allée des Platanes
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97
Fax : 04 74 90 35 48

mairie@satolasetbonce.fr
www.satolasetbonce.fr

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
TRANSPORT
2017-2018**

NOM ET PRENOM _____
 DATE DE NAISSANCE _____
 CLASSE _____
 ADRESSE _____
 TELEPHONE _____
 MAIL _____

**Personne à contacter en d'absence à la descente
du bus (maternelle) et Numéro de téléphone** _____

Cochez les cases correspondant à la fréquentation du transport scolaire par votre enfant.

	Nom de l'arrêt	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
DEPART					
RETOUR					

Tout changement de fréquentation du transport scolaire devra être transmis **PAR ECRIT** aux Responsables Encadrement trajet, ou aux Directeurs d'Ecoles, ceci à **TITRE EXCEPTIONNEL**.

Tous les enfants de l'école maternelle doivent impérativement être accompagnés à l'arrêt du car et être réceptionnés à la descente du car par les parents ou une personne mandatée par ceux-ci.

En cas d'indiscipline, Monsieur Le Maire se réserve le droit d'user de sanctions : renvoi temporaire, puis renvoi définitif, et ce par lettre recommandée aux parents.

Contactez Point Info Ruban au 04 74 96 48 07 pour la carte d'abonnement.

Lien de parenté	Noms, prénoms	Tel domicile	Tel travail	Tel portable

Date
DEPARTEMENT DE L'ISERE

Signature des parents
REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

MAIRIE
DE
SATOLAS ET BONCE



FICHE D'URGENCE

169 allée des Platanes
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97
Fax : 04 74 90 35 48

mairie@satolasetbonce.fr
www.satolasetbonce.fr

Nom de l'enfant :

Prénom :

Classe :

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur autorise la Mairie de Satolas et Bonce à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires pour la santé de mon enfant, y compris le faire transporter à l'hôpital le plus proche ou le plus adapté à son état.

La famille est immédiatement avertie de nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'en étant accompagné de sa famille.

Dans l'attente de mon arrivée, j'autorise l'établissement hospitalier à donner à mon enfant tous les soins que nécessiterait son état, y compris l'autorisation d'anesthésie ou d'intervention chirurgicale.

A Satolas et Bonce, le...../...../.....

Signature :

Personnes à joindre

Lien de parenté	Noms, prénoms	Tel domicile	Tel travail	Tel portable